

BUREAUX
ROUBAIX - 82-71, Grande-Rue, Tél. 237.52, 237.53 et 237.54.
TOURCOING - 21, rue Cambot, Tél. 37.
LILLE - 3, rue Paul-Charles, Tél. 109.51.
PARIS - 28, boulevard Poissonnière, Tél. Provençe, 77.94.
MOUSCRON - 108, rue de la Station, Tél. 3.44.
ANCIENS DIRECTEURS :
Jean Roboux
Alfred Roboux
Madame Alfred Roboux

Journal de Roubaix

Quotidien de Roubaix Tourcoing et de la Région

Le DIMANCHE de Roubaix-Tourcoing
HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ
Six pages d'actualité de société et divers illustrés
25 centimes à tous nos vendeurs et détaillants

BILLET PARISIEN

Pour sauver la paix, il faut agir

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)

PARIS, 9 JANVIER (miduit).
Ainsi qu'il fallait s'y attendre, le débarquement au Maroc espagnol de soldats allemands a été démenti par les cercles dirigeants du III^e Reich. Le fait, pourtant, ne peut être mis en doute, les renseignements qu'ont recueillis les gouvernements français et anglais ne laissent subsister à cet égard la moindre équivoque. On conçoit que l'événement provoque entre Paris et Londres des échanges de vues des plus actifs. Les deux gouvernements sont tombés d'accord pour juger inadmissible l'installation des Allemands au Maroc espagnol. Des démarches vont être faites dans ce sens auprès des gouvernements intéressés, tandis que le Comité de non-intervention se saisira, de son côté, de la question.

Nul ne pourrait douter des excellentes intentions de la France et de l'Angleterre. Cette dernière est, comme nous, persuadée que laisser les Allemands s'implanter au Maroc, c'est transformer irrémédiablement la question d'Espagne en une question internationale, dont nul ne peut prévoir les développements. M. Eden ayant reçu les leaders de l'opinion libérale et travailliste aurait tenu, à ce sujet, un langage très ferme, mais si les buts de la politique française s'accordent parfaitement, dans cette affaire, avec ceux de la politique britannique, les moyens sont moins clairement définis.

Il convient de ne pas perdre de vue que l'Allemagne nazie méprise les solutions verbales et les chiffons de papier. Tout ce que fera ou ne fera pas le Comité de non-intervention la laissera complètement indifférent tant que les suggestions de ce Comité ne se traduiront pas par des actes. Les négociations ayant pour tout aboutissement des communiqués ou des proclamations ne pourront rien changer à ses desseins. Elle procédera par des coups de force et tant qu'à ces coups de force, on ne répondra que par des protestations platoniques, elle saura qu'elle peut aller de l'avant.

Ainsi, le véritable danger qui menace la paix réside autant dans la faiblesse des nations qui la protègent que dans l'audace de celles qui la menacent. Le gouvernement français a-t-il senti cette vérité ? Il aurait, assure-t-on, proposé à l'Angleterre le blocus complet des côtes de l'Espagne et de ses possessions. Mais la Grande-Bretagne répugne encore à cette solution. Elle veut épuiser toutes les ressources de la négociation.

Les nations occidentales ont une suprême chance de sauver la paix. La liaison entre elles s'évanouit sans rien décider d'autre que des conférences ou des réunions de comités ?

René ROUSSEAU.

L'amélioration de l'état de santé du Pape

Cité du Vatican, 9 janvier. — Le Saint-Père a reçu samedi matin le cardinal-secrétaire d'Etat, Eugenio Pacelli et aussitôt après le cardinal Eugène Tisserant, secrétaire de la Congrégation pour l'Eglise orientale. Son état de santé demeure satisfaisant. L'amélioration persiste.

LA GUERRE CIVILE EN ESPAGNE

L'offensive nationaliste se développe largement à l'ouest de Madrid

Elle tendrait à la prise de la capitale sans recours à un siège complet et sans bombardements intensifs



LES ABORDS DE LA GARE DU NORD, A MADRID, APRÈS LE BOMBARDEMENT. (Ph. Keystone.)

Avila, 9 janvier. — Les troupes nationalistes se sont emparées, hier, du village d'Aravaca, à l'ouest de Madrid, après l'avoir encerclé par le nord et le sud-ouest, malgré une très forte résistance des gouvernementaux.

A la suite de cette opération, la panique a gagné tous les habitants de la région située entre la route qui va de la Corogne au Manzanara et celle de Madrid à Burgos au nord de la capitale. Le village de Puencarral, menacé par les troupes du général Mola, est encombré de fuyards.

D'ores et déjà, les nationalistes ont le passage libre de la Casa del Campo à la Cité universitaire et aux portes de fer.

Madrid est soumis à un violent bombardement

Madrid, 9 janvier. — La capitale a connu hier des heures pénibles, du fait de l'immense bombardement dont elle a été l'objet. A minuit 30, les milieux officiels se bornaient à signaler qu'on avait relevé plusieurs morts et blessés à la suite des raids des avions insurgés. Le quartier de Salamanca, dit de « sécurité », a été l'un des plus éprouvés. Plusieurs incendies se sont déclarés ;



UN « COURONNEMENT »... POUR ENFANTS

La couronnement du roi George et le grand événement de l'année en Angleterre et ces deux jeunes enfants s'en sont inspirés pour se présenter dans une fête de bienfaisance costumés comme le couple royal au jour du couronnement.

quelques-uns, de peu d'importance, ont été rapidement maîtrisés.

A 1 h. 30, les pompiers et les sapeurs-pompiers poursuivaient leur lutte sur les points où les bombes incendiaires avaient trouvé une proie facile. A environ 500 mètres de l'hôpital français, une bombe explosive a éclaté au milieu de la rue, mais on ne signale aucune victime. A cette heure de la nuit, le duel de l'artillerie se redoublait, mais la fusillade dans les secteurs ouest et nord-ouest de Madrid est toujours intense.

Ce matin, vers 4 h. 30 et 6 h., les avions nationalistes ont bombardé Madrid d'une façon intense. Dans certains quartiers, une grande partie de la population a été obligée de passer la nuit dans la rue.

Par contre, depuis une heure du matin, le canonade ne s'est plus fait entendre à Madrid.

La course aérienne New-York-Paris aura lieu du 1^{er} au 31 août et sera dotée de trois millions de prix

Nous avons annoncé qu'en vue de commémorer le premier vol transatlantique New-York-Paris de Lindbergh, et à l'occasion du dixième anniversaire de ce vol, le ministre de l'Air français créait une épreuve internationale de vitesse pour avions.

L'épreuve, dotée de 3 millions de francs français de prix en espèces, aura lieu à date libre dans une période ouverte du 1^{er} au 31 août 1937 (miduit), dernière heure de départ.

Les écoles intermédiaires sont autorisées. Seront classés : premier, le concurrent qui aura, dans le meilleur temps, effectué le parcours en moins de 33 heures et demie, durée de la performance de Charles Lindbergh; deuxième et troisième, les concurrents qui auront accompli les meilleures performances inférieures à 48 heures.

Le concurrent classé premier recevra 1.500.000 francs; le second, un million; le troisième, 500.000 francs.

En outre, le montant des droits d'engagement sera ainsi réparti : la moitié au concurrent classé premier, un quart au second et un quart au troisième.

La protestation française contre l'activité allemande au Maroc espagnol

Le gouvernement du Reich prétend qu'il n'a envoyé aucune troupe ni en Espagne ni en Afrique du Nord

Paris, 9 janvier. — Notre gouvernement a fait remettre, par les autorités françaises à Méllila et à Tétouan, une protestation au haut-commissaire de la zone espagnole, afin de rappeler ce dernier à la stricte observance des traités de 1904, 1912 et 1926.

Cette protestation est conçue en termes particulièrement énergiques. Elle comprend d'abord l'énumération des fonctionnaires allemands, le dénombrement des troupes allemandes au Maroc, l'énumération des fortifications illégalement construites.

Elle se termine en attirant l'attention de Burgos sur les conséquences très graves que pourrait avoir la continuation de la violation des traités en question.

La convention franco-espagnole du 3 octobre 1904, stipule notamment à son article 6, que dans l'application des articles 2, 4 et 5 (textes qui instituent la zone d'influence espagnole au Maroc) de la présente convention, si une action militaire s'imposait à une des parties contractantes, elle en aviserait aussitôt l'autre partie. En aucun cas, il ne sera fait appel au concours d'une puissance étrangère.

C'est cette disposition qui, lors de l'affaire du Rif, a permis à la France de porter secours à l'Espagne en pénétrant dans la zone ibérique.

Le traité de protectorat a été signé le 30 mars 1912, entre la France et le sultan. La France se voyait confier le protectorat de la totalité de l'empire chérifien. C'est par un accord du 27 novembre 1912 signé avec l'Espagne, qu'elle concédait une zone d'influence à ce pays. Cette convention reprenait les stipulations de l'accord du 3 octobre 1904 et s'intitulait « convention franco-espagnole », précisant la situation respective de la France et de l'Espagne, à l'égard de l'empire chérifien.

L'article 5 de ce traité de 1912 est ainsi conçu : « L'Espagne s'engage à n'alléger ni céder sous aucune forme, même à titre temporaire, ses droits dans tout ou partie du territoire composant la zone d'influence. »

Il apparaît donc que les faits qui ont motivé les représentations françaises auprès de la Junta de Burgos constituent une violation incontestable de textes précités.

(Lire la suite page 2.)

DES PAYSANS ROUMAINS A LONDRES



UN GROUPE DE PAYSANS ROUMAINS, VENUS A LONDRES POUR PARTICIPER AUX FÊTES DE FOLKLORE ORGANISÉES A L'ALBERT HALL, DONNENT UN CONCERT DANS LA RUE. (Ph. Keystone.)

Les travaux parlementaires reprendront mardi

LES INTERPELLATIONS SUR LA DÉFENSE NATIONALE SERAIENT DISCUTÉES LE 22 JANVIER

Paris 9 janvier. — Les travaux parlementaires suspendus depuis la clôture de la deuxième session extraordinaire de 1936, vont reprendre le 12 janvier, second mardi de l'année.

Comme il est prévu dans la Constitution, M. Salles, député du Rhône, doyen d'âge, présidera la séance de rentrée, qui sera consacrée à l'élection du bureau.

M. Herriot sera certainement réélu au premier tour comme président de la Chambre.

Après avoir, les bureaux des groupes politiques assemblés auront établi, conformément au régime, la liste des candidats aux différents postes à pourvoir. Il est possible qu'à cette réunion, des difficultés soient soulevées par l'opposition, comme en juin dernier, du fait que le régime de la proportionnelle n'avait pas été appliqué intégralement. Les trois questeurs sortants, MM. Edouard Barthe, de l'Union socialiste et républicaine; Hubert Rouger, socialiste, et Peretti, radical-socialiste, appartiennent, en effet, au groupe de la majorité alors que parmi les vice-présidents et les secrétaires, un tiers des postes à pourvoir ont été attribués, comme il est prescrit dans le règlement, aux formations de l'opposition.

M. Edouard Soulier, vice-président, et M. Guérin, secrétaire, représentants de la Fédération républicaine, qui avaient démissionné en juin dernier pour protester contre ce manquement au règlement, n'ont pas été remplacés. Les cinq autres vice-présidents sortants, qui seront vraisemblablement réélus, sont MM. Albert Paulin et Ferdinand Morin, socialistes; Jacques Duclos, communiste; Hippolyte Ducau, radical-socialiste; et Léon Barot, de l'Alliance démocratique.

Les secrétaires qui se renouvellent par roulement, seront désignés par les groupes, la veille ou le matin même de la rentrée.

(Lire la suite page 2.)

LES « CLIENTS » DES « GUEULES CASSÉES » ONT GAGNÉ QUATORZE MILLIONS A LA LOTERIE NATIONALE



Les billets vendus par les « Gueules cassées » lors de la dernière loterie ont été particulièrement favorisés puisqu'ils ont gagné quatorze millions de lots. Le COLONEL PICOT et ses collaborateurs sont allés hier toucher cette fortune, qu'ils vont maintenant répartir entre leurs clients. (Ph. Bol.)

A LILLE, LE CONFLIT DE LA MÉTALLURGIE REBONDIT

Les agents de maîtrise décident de ne pas reprendre le travail

Ils protestent parce qu'on n'a pas accepté leur arbitre et parce que les syndicats ouvriers réclament des sanctions contre quelques-uns d'entre eux

MM. ARBEL ET BOURNETON SE SONT RENCONTRÉS A PARIS AVEC LE SURARBITRE, M. MATTER

La procédure d'arbitrage du conflit de la métallurgie paraissait en bonne voie. Mais une complication, qui a surgi au cours de la journée de samedi, menace de le prolonger.

En effet, pour protester contre les demandes de sanctions des syndicats cégétistes à l'égard de dix de leurs collègues, le syndicat des agents de maîtrise et ingénieurs qui groupe 90 pour cent du personnel de maîtrise sur la non-représentation de leur groupement dans l'arbitrage. La proposition qu'ils avaient faite de désigner M. Gosart, ingénieur à Lille, comme arbitre, n'avait pas été retenue.

Entre les patrons et les ouvriers, la position des agents de maîtrise est particulièrement difficile, a ajouté le délégué. Il y avait dans le conflit trois parties en cause, et non deux.

La décision du Comité du Syndicat des ingénieurs et agents de maîtrise

A la suite de la réunion qu'a tenue samedi midi le comité du syndicat des ingénieurs et agents de maîtrise, la déclaration suivante a été faite à la presse : « Le S.I.A.M. considère que les questions litigieuses qui sont à arbitrer par M. le Président de la Cour de cassation intéresse non seulement les ouvriers, mais les ingénieurs et agents de maîtrise, à cause des plaintes réciproques. « Aussi juge-t-il que les deux arbitres désignés par les patrons et les ouvriers

n'ont pas qualité pour représenter les ingénieurs et agents de maîtrise dans le présent conflit. « Nous avons fait, à ce sujet, en temps utile, toutes réserves et nous espérons que notre demande de désignation d'un arbitre n'ait pas été prise en considération. « C'est pourquoi nous avons, vendredi, décidé de ne pas reprendre le travail le lundi 11 janvier, si nous n'obtenons pas, d'ici là, satisfaction. « Lorsque les membres de notre Syndicat ont connu, ce matin, seulement, la gravité des plaintes déposées contre certains de leurs collègues, ils n'ont pas voulu attendre lundi pour mettre leur projet à exécution et ils ont abandonné immédiatement le travail. « Ajoutons qu'une partie des employés auraient décidé de s'associer à ce mouvement.

L'entrevue des deux arbitres avec le surarbitre de Paris a duré trois heures

Ainsi qu'il avait été annoncé, MM. Arbel et Bourneton, les deux arbitres désignés par les patrons et ouvriers, ont été reçus samedi après-midi, par M. Matter, premier président de la Cour de cassation. Celui-ci ayant été choisi comme surarbitre par les arbitres des deux parties, l'entrevue a commencé à 16 h. 30.

MM. Arbel et Bourneton ont transmis à M. Matter les dossiers en litige, qui désignent le substitut du Procureur de Lille, qui, lui-même, accompagnait les arbitres à Paris.

Ceux-ci sont sortis à 19 h. 30 du cabinet de M. Paul Matter. Ils n'ont fait aucune déclaration.

(Lire la suite page 2.)



LE PORT DE MELLILA (MAROC ESPAGNOL), OÙ DES ALLEMANDS AURAIENT DÉBARQUÉ, CES TEMPS DERNIERS (Ph. Bol.)

LE GRAND PRIX DU SKI-CLUB DE PARIS



LE DÉPART DU GRAND PRIX DU SKI-CLUB DE PARIS A MÉRIEVE-ROCHEBAUD. (Ph. Keystone.)